



Charte

Le développement économique actuel produit dans son sillage une pauvreté et une précarité grandissantes. On assiste à une marginalisation sociale, professionnelle et culturelle d'une frange de plus en plus importante de la population : l'équilibre social s'en trouve menacé.

La formation des adultes, malgré un accroissement spectaculaire, ne parvient pas à contenir cette évolution. Si l'on admet aujourd'hui la nécessité pour chacun de recourir, tout au long de la vie, à une formation continue, générale et professionnelle, pour maintenir son insertion sociale et professionnelle, on constate cependant que l'offre reste souvent difficilement accessible et peu adaptée aux besoins et aux capacités des publics les plus défavorisés. Il est dès lors peu étonnant que beaucoup d'entre eux perdent pied, ne parviennent pas à maintenir les capacités nécessaires à l'exercice de leur citoyenneté et à leur accès à l'emploi.

Remédier à cet état de choses, c'est soutenir la formation de base des adultes, c'est ouvrir l'offre de formation continue aux publics les plus défavorisés, c'est adapter ses contenus et méthodes à leurs besoins.

Le marché des emplois stabilisés rétrécit et si la formation en facilite l'accès et alimente ses besoins, elle n'est cependant pas créatrice de ce type d'emplois. La réduction du chômage s'effectue trop souvent par la création d'emplois précaires qui ne constituent pas un rempart réel à la marginalisation et à l'exclusion. C'est donc aussi notre mode de développement économique et notre organisation sociale qu'il s'agirait de reconsidérer. La nature des activités sociales, la répartition et les modalités d'organisation du travail et des loisirs sont à réaménager. Si la formation des adultes ne peut être l'agent principal de cette réorganisation, elle en est cependant l'indispensable soutien. Tous les publics sont concernés par une telle évolution, des cadres supérieurs de la politique et de l'économie jusqu'aux publics défavorisés mentionnés précédemment. Il est en conséquence nécessaire de proposer de nouveaux horizons à l'ensemble de la formation des adultes, trop souvent nourrie d'une "pensée unique" pour laquelle les modalités actuelles du développement sont sans alternative.

Remédier à cet état de choses, c'est privilégier une formation continue, générale et professionnelle, orientée vers des modalités de développement respectueuses de l'intérêt de tous.

La FDEP se réfère aux courants éducatifs promus tant par l'éducation populaire que par la formation en entreprise et les organisations internationales¹. Partant de ce référentiel, trois principes peuvent servir de repères identitaires à l'éducation permanente qu'elle s'engage à promouvoir :

- **une éducation de proximité**, située près des pratiques, de l'expérience et des besoins de chacun, accessible au plus grand nombre, adaptée dans ses buts et moyens aux diversités culturelles de ses acteurs ;
- **une éducation polyvalente**, simultanément générale, culturelle et professionnelle, renforçant les compétences sociales et techniques nécessaires pour assumer les droits et devoirs du citoyen, pour assurer une bonne insertion sociale et trouver un emploi qualifié ;
- **une éducation participative**, inscrite dans une gestion de la formation impliquant les apprenants et les formateurs, privilégiant leur autoformation individuelle et collective.

La mise en œuvre de ces trois principes implique la mobilisation de formateurs possédant des compétences de conception et d'animation, d'analyse du contexte et de la demande, d'ingénierie des dispositifs. La **polyvalence des formateurs** est donc une condition nécessaire à la réalisation d'une telle formation.

En Suisse, la formation continue est largement du ressort de l'initiative privée. La coordination et la promotion des actions visant à transformer, développer et promouvoir la formation des adultes relèvent donc, pour beaucoup, de la responsabilité de ses acteurs, qu'ils soient insérés dans le monde de l'entreprise ou dans celui des institutions associatives. C'est de ce constat et de la volonté de participer à cette promotion qu'est issue la présente Fondation.

La Fondation pour le développement de l'éducation permanente veut promouvoir une formation des adultes qui serve, sans exclusion, un développement économique, politique et culturel.

¹. Notamment : *L'éducation, pratique de la liberté*, de Paulo Freire, dont les pratiques éducatives pourraient aujourd'hui se décliner comme une forme d'éducation citoyenne, *Moderniser sans exclure*, de Bertrand Schwarz, auquel fait écho la devise de la Fondation, *Modernisation : mode d'emploi*, d'Antoine Riboud, qui promeut des concepts novateurs de formation en entreprise, *La Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes*, prononcée à l'issue de la cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes organisée par l'UNESCO en 1997, *Surmonter l'exclusion grâce à l'apprentissage des adultes*, OCDE, 1999.